

Compte rendu du Conseil Municipal

L'an Deux mille vingt-deux, le huit juillet, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Louvignies-Quesnoy, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain MICHAUX, Maire.

Présents : Mmes BOUTTEAUX, PLOUCHART et TONDEUR, Mrs BISIAUX, BRUYERE, DRUESNE, LAGNY, MICHAUX, PETIT et TRIPIANA

Absent ayant donné procuration : M MARIEZ donne procuration à M MICHAUX
M TONDEUR donne procuration à M CAVALLIE

Absent excusé :

Secrétaire : Mme PLOUCHART Marie-Andrée

Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres présents : 13
Nombre de votants : 15
Date de convocation : 29/06/2022

La séance est ouverte à 19h00.

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 MAI

Le compte rendu du Conseil municipal du 20 Mai 2022 est approuvé à l'unanimité.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

TRAVAUX EXTENSION CIMETIERE, JONCTION AVEC LA ROUTE

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée que les travaux pour l'extension du cimetière avancent. Une constatation a été faite à la jonction avec la route. De l'eau stagne à ce niveau, il faut donc refaire un tronçon de macadam. L'entreprise DESCAMPS déjà sur place nous a fait un devis. Le montant des travaux s'élèverait à 13.815,00 € TTC.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

ACCES PMR SALLE DE MUSIQUE

Suite au calendrier ADAPT qui avait été déposé auprès de la préfecture concernant la mise en accessibilité des établissements recevant du public, il nous reste à réaliser l'accessibilité de la salle de musique. Plusieurs devis ont été établis dont celui de la Sté HECQ TP d'un montant de 7.751,64 € TTC, qui aux vues des explications données est le plus intéressant. M Le Maire demande l'autorisation au conseil de signer ce devis « bon pour accord ».

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

DEMANDE DE SUBVENTION – FDS CONCOURS SYNDICAT ELECTRICITE AVESNES SUR HELPE

M Le Maire expose à l'assemblée délibérante que dans le cadre des travaux d'isolation de l'école du bas située rue de l'église, il est prévu le remplacement des menuiseries. Accompagné par le Parc Naturel Régional de l'Avesnois, Il précise que ce projet est susceptible de bénéficier d'une aide financière du syndicat d'électricité de l'arrondissement d'Avesnes au titre de son Fonds de Concours selon leur règlement. Nous sollicitons une subvention d'un montant de 4.704,90€ (13.78% du montant des travaux HT).

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

M Le Maire rappelle à l'assemblée que lors du vote du budget primitif 2022, il avait été voté le montant des subventions alloué aux associations. Nous pouvons maintenant procéder aux versements soit :

Nom de l'Association	2022
ANCIENS COMBATTANTS	150,00€
BELLA'S DANCE	150,00€
LES AMIS DE L'ECOLE	285,00€
COOPERATIVE SCOLAIRE	976,00€
SECOURS CATHOLIQUE	100,00€
LES SOURCES DE L'ECAILLON	150,00€
CHASSE	150,00€
DON DU SANG	70,00€
LOUVIGNIES RETRO MECANIQUE	100,00€
USEP LOUVIGNOISE	150,00€

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 15

EXONERATION DE LA TAXE D'AMENAGEMENT POUR LA FUTURE MAISON MEDICALE

Le permis de construire de la maison médicale est à l'étude au service ADS de la CCPM. Les docteurs BERTHE et CANION ont demandé la possibilité d'être exonéré de la taxe d'aménagement pour la construction de leur maison médicale. Il est précisé que M PETIT ne prend pas part au vote.

Abstention : 0 Opposition : 0 Pour : 14

TARIF CANTINE

La société API Restauration nous a fait parvenir ses nouveaux tarifs pour la rentrée de septembre. Le prix du repas sera de 3,22 € TTC soit une augmentation de 2,5%. Le repas est facturé aux parents à 3,80 €. Il faut réfléchir sur une augmentation ou pas du prix du repas. Si la commune prend en charge l'augmentation sans répercussion sur les parents, cela nous coûterait environ 1.036 € à l'année.

QUESTIONS DIVERSES

- Le fonds du cimetière a été entièrement nettoyé. Il n'y aura plus de dépôt quel qu'ils soient. Les travaux du cimetière devraient être terminés fin juillet, début Août.
- Dégradation des rues Hector Frison et du calvaire. Sur cette dernière Noréade doit intervenir.
- Mur entre M ABADI et notre parcelle. Il peut enlever son mur si il veut, il a le droit.
- Le contrat de Capucine arrive à son terme le 15 septembre. Elle nous a fait une demande pour refaire 1 an avec nous. Comme Marie-Agnès part en retraite, les dames ne seront plus que 2 pour assurer le service. Il serait bien que Capucine puisse rester comme elle connaît déjà l'organisation de la commune.
- La vente des terrains à LA FERME AUX TRAITS a été réalisée.
- Projet d'isoler la salle des fêtes avec pose de panneaux photovoltaïques, en relation avec le PNRA
- Une réunion publique est prévue avec PROTERAM concernant le lotissement.

- Demande de possibilité de louer le terrain « Christian LESNE » avec le bâtiment pour faire une fête.
Pas de décision prise aujourd'hui.

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 21h00.

SIGNATURES

BISIAUX Ch.

BLOMME S.

BOUTTEAUX M.

BRUYERE J.M

CAVALLIE F.

DRUESNE H.

LAGNY G.

MARIEZ Ch.
Procuration M MICHAUX

MICHAUX A.

PETIT O.

PLOUCHART M.A

PROCUREUR M.

TONDEUR M.J

TONDEUR R.
Procuration M CAVALLIE

TRIPIANA E.